

Blocage des salaires et individualisation, la FNEMSA persiste et signe !



2 CPPNI vont avoir lieu coup sur coup, mais sans que la question des salaires ne soit abordée.

Les économies réalisées pendant plusieurs mois sur le chapitre A (IJ garde d'enfants par exemple) ou les frais généraux (chapitre B) justifiaient totalement qu'un point soit fait au niveau budgétaire permettant d'aborder la question des salaires.

La FNEMSA a refusé que la question des salaires soit mise à l'ordre du jour des 2 CPPNI comme la CGT l'a demandé.

Alors que la valeur du point est bloquée en MSA depuis septembre 2017 (0,4%) les employés et cadres perdent près d'1% de pouvoir d'achat chaque année !!!



Un point sera présenté sur la **Prime COVID, prime de la honte**, dont près de **80 %** du personnel n'a pas pu bénéficier.

Et dans la même logique **d'individualisation**, sont à nouveau à l'ordre du jour, la révision de la convention collective, de la classification et du répertoire des emplois.

Avec des **primes d'objectif, de résultat, « d'embauche »**, des gratifications pour une minorité, souvent cadres, la FNEMSA propose de **puiser dans le budget du personnel et par la même sur les augmentations collectives**.

Elle envisage **l'augmentation des tâches (répertoire des emplois)** pour de nombreux salariés.

Une négociation sur le télétravail va s'engager alors que les directions d'organismes tentent de profiter de la situation anxiogène pour obtenir la remise en cause d'avantages tels que tickets restaurant ou indemnités compensatrices.





La production s'effectue en télétravail avec des frais payés par les salariés comme les abonnements internet, l'électricité, le chauffage, l'eau...

Faudra-t-il bientôt payer pour télétravailler ?

Blocage des salaires, primes arbitraires, individualisation...

ÇA SUFFIT !



Après des mois d'un investissement sans faille, l'ensemble du personnel a montré qu'il est à la hauteur des exigences du service rendu aux assurés.

Pour la CGT il faut prioriser **la revalorisation des salaires.**

Cela passe par **l'augmentation de la valeur du point, permettant le rattrapage du pouvoir d'achat perdu.**



REJOIGNEZ LA CGT

FNPOS Cgt / se syndiquer



NOM - PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

EMAIL : PORTABLE :

PROFESSION : ENTREPRISE :

SECTEUR D'ACTIVITÉ :

Bulletin d'adhésion à renvoyer à la

Fédération Nationale **CGT** des Personnels des **O**rganismes **S**ociaux

263 Rue de Paris - Case 536 - 93515 Montreuil Cedex

Email : fede@orgasociaux.cgt.fr - Téléphone : 01 55 82 87 01 - Site : <https://orgasociaux.cgt.fr/>



Montreuil le 16 septembre 2020

